



**INSTITUT NATIONAL
DE FORMATION - FFE**

INSTITUT NATIONAL DE LA FORMATION FFE

NOTRE VISION DE LA FORMATION DANS LE CADRE DE LA DÉLÉGATION

L'Institut National de Formation (INF-FFE) de la FFE formera des cadres, des bénévoles, des arbitres et des dirigeants qui intégreront les structures (Clubs-CDJE-Ligues) de la Fédération Française des Échecs. La formation est une mission prioritaire de la FFE. Elle représente un enjeu essentiel pour le développement des Échecs . En se dotant d'un Institut, la FFE multiplie ses capacités de mise en œuvre des formations et permet de mobiliser de nouveaux financements et compétences au bénéfice de l'ensemble du réseau des clubs, comités et ligues.

L'INF-FFE est un Organisme de Formation. Il est compétent pour mettre en œuvre toutes les formations de la fédération ou nouer des partenariats avec d'autres organismes de formation. L'INF-FFE développera et mettra à disposition de son réseau des contenus de formation à distance mutualisables dans l'ensemble des formations organisées par les ligues ou les comités.



CQP



FORMATION



EMPLOI



**INSTITUT NATIONAL
DE FORMATION - FFE**

CQP

FORMATION

Les brevets fédéraux de la FFE étaient historiquement destinés aux bénévoles de son réseau. L'INF-FFE travaille actuellement sur la création de formation à vocation professionnalisante avec la branche Sport. Un CQP Animateur d'Échecs est en cours de création et sera inscrit au RNCP. Il permettra d'exercer contre rémunération la fonction d'Animateur d'Échecs en dehors de la sphère fédérale. D'autres titres à finalité professionnelle ou certifications seront proposés à celles et ceux souhaitant vivre de leur passion échiquéenne.

Les formations de l'INF-FFE s'adresseront à l'ensemble des acteurs échiquéens, bénévoles, professionnels, officiels. Un catalogue des formations proposées par l'INF-FFE sera mis à jour régulièrement en ligne. Il vous est possible de retrouver les formations par région, par thématique, par date... Les inscriptions sont également facilitées avec un processus entièrement dématérialisé.

FORMATION

EMPLOI

La Formation Professionnelle est très importante pour le développement des échecs, la FFE a fait les démarches pour être certifiée Qualiopi. Cette homologation, mise en place par le ministère du Travail, atteste la qualité de l'offre de Formation Professionnelle et permet l'accès aux financements publics d'aide à la formation. Un Observatoire des métiers et des compétences sera mis en oeuvre en février 2024 par l'INF-FFE afin de renforcer auprès de la branche Sports la nécessité d'agrèer des titres et des certifications professionnalisantes pour les Échecs.

Lettre d'information Institut National de Formation de la FFE

Le mot du Président

Eloi Relange Président de la FFE et de L'INF

Une révolution en douceur

"La création de l'Institut National de Formation vise à répondre au mieux aux besoins des bénévoles et salariés des clubs, comités et ligues du sport échiquéen, en proposant des formations et des diplômes pour tous ceux qui souhaitent devenir animateurs, entraîneurs, arbitres, formateurs ou se perfectionner dans l'une de ces fonctions.

Cet engagement de création de l'INF était une promesse de campagne. Aujourd'hui, cela devient une réalité pour cette nouvelle année."

Notre fédération se veut également une filière professionnelle à part entière avec une grande diversité de métiers. La FFE accorde donc une grande importance à la formation des professionnels du secteur et va s'y investir. La création, en 2023, de l'INF sera matérialisée par une plateforme numérique regroupant l'ensemble des formations et des outils, aussi bien pour nos formateurs que pour nos utilisateurs dès 2024. Nous allons ajuster nos diplômes pour nos bénévoles. Mais surtout, nous allons créer une filière professionnelle pour un avenir dans notre sport. Nous allons faire de notre passion un métier et partager encore plus largement le jeu d'échecs avec le plus grand nombre.



Eloi Relange
Président de la FFE
Président de l'INF

A stylized, handwritten signature in black ink, appearing to be 'E. Relange'.



Didier Pascal Responsable de la Formation



2024, nous y sommes, l'Institut National de Formation de la Fédération Française des Echecs, l'INF-FFE, est né le soir du 18 décembre 2023. Après presque deux années de préparation, l'organisme de formation (OF) de la FFE devient une réalité, prêt à accueillir les futures formations de la FFE.

Pas de révolution à court terme pour les stages DAFFE ou DEFFE pour les bénévoles des clubs ou pour les stages d'arbitrage, mais un pas vers de nouveaux diplômes pour celles et ceux qui voudront se professionnaliser dans le monde échiquéen.





Les missions de l'INF-FFE sont de :

- définir le contenu et les méthodes de l'enseignement du Échecs ;
- définir le contenu et les méthodes de formation et de perfectionnement des animateurs, entraîneurs, dirigeants et formateurs fédéraux ;
- former par les différentes voies de la formation professionnelle (initiale, continue, apprentissage et validation des acquis de l'expérience) les animateurs, éducateurs, entraîneurs, arbitres, dirigeants et formateurs fédéraux ;
- contrôler la délivrance des diplômes et certifications permettant l'enseignement et l'encadrement des Échecs ;
- déléguer des représentants aux jurys d'examen des formations qualifiantes relatives aux Échecs.
- délivrer les formations par la voie de l'apprentissage.
- Développer, de structurer, et de promouvoir une offre globale de formation lisible et efficiente répondant aux besoins des acteurs (publics visés) et des structures de la FFE (ligues, comités, et clubs)
- Mettre en réseau avec de futurs Instituts Territoriaux de Formation et de l'Emploi (ITFE) et Sections d'Apprentis (SA) territoriales constituées dans les ligues de la FFE afin de développer une complémentarité de l'offre répondant à la fois aux besoins nationaux et territoriaux identifiés
- Apporter des solutions et réponses adaptées aux enjeux de de la professionnalisation au travers d'un accompagnement à la création, la pérennisation, ou à la sécurisation de l'emploi.



Nous avons débuté avec la branche professionnelle du Sport (OC Sport) un travail sur l'agrément d'un CQP (Certificat de Qualification Professionnelle) d'Animateur d'Echecs qui sera inscrit au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles). L'objectif est de lancer deux promotions d'une dizaine de stagiaires sur le 2nd semestre 2024 afin de valider auprès des institutions ce diplôme professionnel pour 5 années.

Les 6 premiers mois de 2024 seront très riches pour l'INF-FFE avec deux obstacles à passer. Le premier est la diffusion auprès des clubs et des intervenants échiquéens de l'observatoire des métiers et des compétences. Passage obligé pour l'acceptation par la branche professionnelle de la création d'un CQP Animateur d'Echecs, l'observatoire des métiers et des compétences permet de démontrer « l'employabilité » des futurs diplômés, de démontrer l'existence d'un secteur économique et d'un besoin en formation professionnelle.

Le 2nd obstacle est l'obtention de la certification Qualiopi par l'INF-FFE, qui permet l'accès aux différents financements pour les futurs stagiaires (AFDAS, France Travail, CPF, etc.).

Pour ces deux sujets, nous avons fait le choix de nous faire accompagner par des cabinets spécialisés, les procédures étant complexes et longues, le risque de ne pas aboutir était trop important.

D'autres chantiers seront aussi ouverts en ce début 2024 comme la digitalisation des formations et de leur gestion, la réforme des formateurs avec la création d'un corps de formateurs, la refonte du contenu des programmes de formation des animateurs et des entraîneurs, et bien d'autres sujets encore.

2024 manquera une étape décisive dans l'évolution et la modernisation de notre fédération, la formation est un point clé du développement futur de notre sport, de nos clubs et de tout l'écosystème qui entoure ce jeu millénaire. Après les premiers pas de formation professionnelle, l'INF-FFE reviendra sur la formation et l'accompagnement des bénévoles et des dirigeants de nos clubs et organes déconcentrés afin de leur proposer un cadre plus actuel et plus conforme à leurs attentes et aux attentes de notre environnement sociétal.

J'en profite pour remercier les très nombreuses personnes de la fédération qui ont contribué à l'émergence de l'INF-FFE.

Une très belle année 2024 à toutes et tous
Didier PASCAL – Trésorier de l'INF-FFE



Handwritten signature of Didier Pascal.



Réajustement de nos diplômes actuels



FFE Fédération
Française
des Échecs



Mise en place d'un CQP et Qualiopi



Qualiopi
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
Action de formation



Création de formation professionnelle


**MINISTÈRE
DES SPORTS
ET DES JEUX OLYMPIQUES
ET PARALYMPIQUES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Lettre d'information Institut National de Formation de la FFE

Brevet fédéral Bénévole (la notion de diplôme étant réservé à l'État)

À court terme, il n'y aura pas de révolution pour les stages DAFFE ou DEFFE destinés aux bénévoles de nos clubs, ni pour les stages d'arbitrage. Outre le changement de nom des diplômes en brevet, des ajustements seront effectués pour les examens et les modalités administratives. Il y aura une légère augmentation du temps de formation. L'objectif est d'aider au mieux nos bénévoles, qui sont la cheville ouvrière de notre fédération et notre priorité absolue. Il n'y aura pas de perte ou d'annulation de nos diplômes actuels."

Animateur Entraîneur Salarié / Prestataire

Ca sera la grande nouveauté celle de la professionnalisation. L'objectif est d'avoir un diplôme professionnel et une carte reconnue par le Ministère des Sports. Cette démarche cruciale dans l'évolution de notre sport vise à renforcer la qualité des formations et à reconnaître le travail des professionnels, contribuant ainsi à promouvoir le jeu d'échecs à un public plus large. Deux formations à la clef :

- 150 heures Animateur professionnel
- 600 heures Entraîneur professionnel

